

Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes



France Services Wissembourg - 4 ans d'ouverture

Depuis son ouverture le 3 janvier 2022, France Services, projet piloté par la Communauté de Communes en collaboration avec la Ville de Wissembourg, a déjà accompagné plus de 7 000 usagers dans leurs démarches quotidiennes et traité plus de 15 000 démarches administratives.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'URSSAF a rejoint le bouquet de services, permettant aux particuliers-employeurs (CESU et PAJEMPLOI) et aux auto-entrepreneurs d'être accompagnés localement pour accéder à leur compte en ligne, effectuer leurs déclarations ou télécharger leurs attestations.

Les conseillers France Services sont là pour guider les usagers sur l'ensemble des démarches liées à 12 partenaires nationaux : Assurance Retraite, MSA, Finances Publiques, CAF, Assurance Maladie, ANTS, France Travail, La Poste, Point Justice, Chèque Énergie, France Rénov'... et désormais l'URSSAF.

Pour plus d'autonomie, 3 postes informatiques sont mis à disposition gratuitement, afin de réaliser ses démarches en toute simplicité. France Services, c'est l'accompagnement administratif de proximité, accessible à tous !

SOMMAIRE

Infos	2
Edito	3
Environnement	4-5
Tourisme	6-7-8-9
Aménagement du territoire	10-11
Économie	12
Enfance et jeunesse	13
Infos	15

2025 en chiffres



Plus de 3500
usagers accompagnés



Plus de 5000
démarches
réalisées



35% des
démarches
concernaient
la retraite



20% des
démarches
concernaient
la CPAM

Suivi de France Titres pour les cartes grises, permis de conduire et pré-demande carte d'identité et passeport qui représentent 14 % des démarches et la CAF, 13%.

Nouvelles du Pays de Wissembourg Journal de la Communauté de Communes ISSN : 2426-3540

Directeur de la publication Serge Strappazon

Rédaction Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Crédits photos Communauté de Communes du Pays de Wissembourg,

Photos de couverture Cédric Schell, Sébastien Franck, M. Lang

Mise en page et impression medialogik France SARL

Dépôt légal à la parution Janvier 2026

Horaires d'ouverture au public des bureaux de la Communauté de Communes

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Téléphone ☎ 03 88 05 35 50

Adresse 4 quai du 24 Novembre
67160 WISSEMBOURG

Horaires des permanences du service ORDURES MÉNAGÈRES :

Accueil physique et téléphonique
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h / Fermé le vendredi

Téléphone ☎ 03 88 05 35 70

Faites le plein d'informations en consultant notre site internet

www.cc-pays-wissembourg.fr

En ce début d'année, je souhaite vous adresser mes meilleurs vœux de joie, de réussite et de bonne santé. L'année écoulée a une nouvelle fois démontré la capacité de notre territoire à avancer collectivement, avec ambition et responsabilité, au service de la qualité de vie de chacun.

En effet, nos projets s'articulent autour de nombreuses thématiques, notamment :

La transition écologique, à travers le programme TETE (Territoire Engagé pour la Transition Écologique). Notre intercommunalité poursuit son engagement pour un développement durable, conciliant attractivité, préservation de notre environnement et maîtrise des ressources. Cette démarche structurante guide nos choix et renforce la cohérence de nos politiques publiques. La centrale photovoltaïque située dans la Zone d'activités Est de Wissembourg illustre concrètement notre volonté de produire une énergie locale, renouvelable et responsable. Ce projet d'auto-consommation collective constitue une étape importante vers une plus grande autonomie énergétique et un avenir plus respectueux de notre environnement.

Notre territoire, riche de ses paysages et de son patrimoine naturel, continue également de se valoriser par le développement des mobilités douces et du tourisme durable. Le nouvel itinéraire du parcours du Hochwald offre aux habitants comme aux visiteurs une nouvelle manière de découvrir nos espaces naturels. De même, les nouveaux itinéraires cyclables marquent une avancée majeure pour des déplacements plus sûrs, plus sains et plus respectueux de notre cadre de vie.

Je tiens également à saluer l'engagement de l'ensemble des acteurs économiques du territoire : En effet, malgré un contexte économique difficile marqué par l'augmentation des coûts,

l'inflation et les incertitudes du marché, les entreprises du territoire continuent de faire preuve de résilience. Toutes s'adaptent pour maintenir leur activité et préserver l'emploi. Ces efforts témoignent du dynamisme du tissu économique local et de la volonté des entrepreneurs de continuer à faire vivre le territoire. Leur engagement reste un atout majeur pour l'avenir économique et social de la région.

Citons aussi le succès du label "Commerçants d'Alsace" sur notre territoire. Il témoigne du dynamisme de nos commerces de proximité, de leur attachement à la qualité, à l'accueil et aux savoir-faire locaux. Soutenir ces acteurs, c'est renforcer l'économie locale et préserver le lien social qui fait la richesse de nos communes.

L'année qui s'ouvre est une année électorale. À ce titre, elle occupe une place particulière dans la vie de notre territoire. Les élections sont un moment fort de la démocratie : elles donnent à chacune et chacun l'occasion de s'exprimer, de débattre et de participer aux choix collectifs qui façonneront notre avenir.

Très belle année à toutes et à tous !

Serge STRAPPAZON



PROGRAMME TETE

Le 1^{er} décembre 2024, la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg (CCPW) a officiellement rejoint TETE, le programme de l'ADEME qui accompagne pendant quatre ans les territoires engagés dans la transition écologique.

Cette première année a été consacrée à dresser un état des lieux complet des actions déjà menées par la collectivité. Résultat : un diagnostic clair qui révèle tout le potentiel encore à développer et qui servira de socle pour bâtir, en 2026, un plan d'action ambitieux pour les trois années restantes.



Avec TETE, la CCPW vise à structurer durablement son organisation, impulser une dynamique collective et montrer la voie en adoptant des pratiques exemplaires. L'objectif : protéger notre environnement, améliorer la santé et renforcer le bien-être des habitants du territoire, aujourd'hui et pour demain.

FRESQUES DE SENSIBILISATION



Depuis le 1^{er} décembre 2024, la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg (CCPW) a lancé une véritable dynamique de transition écologique, autour des enjeux Climat-Air-Énergie et d'Économie Circulaire. Pour mobiliser pleinement les agents et les élus, de nombreux ateliers de sensibilisation ont rythmé l'année 2025, permettant à chacun de s'approprier ces thématiques et de devenir acteur du changement.

En juin, la CCPW a organisé sa toute première Fresque du Climat, principalement destinée aux agents. Une demi-journée immersive qui a permis à chacun de mieux saisir les enjeux climatiques actuels et de comprendre l'urgence d'agir.

Puis, en octobre, agents et élus du territoire se sont réunis pour la Fresque de l'Économie Circulaire. Cet atelier a offert une véritable plongée dans les principes de l'économie circulaire : ses fondements, ses atouts et son potentiel pour transformer durablement notre territoire.

Ces Fresques, animées par l'association Hop Là Transition, sont de véritables temps forts collaboratifs. En quelques heures, les participants construisent ensemble une vision claire de la situation actuelle, identifient les enjeux essentiels et explorent des pistes d'action concrètes pour réduire notre impact. Des ateliers qui font bouger les lignes et donnent envie de passer à l'action !

TRAVAUX CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

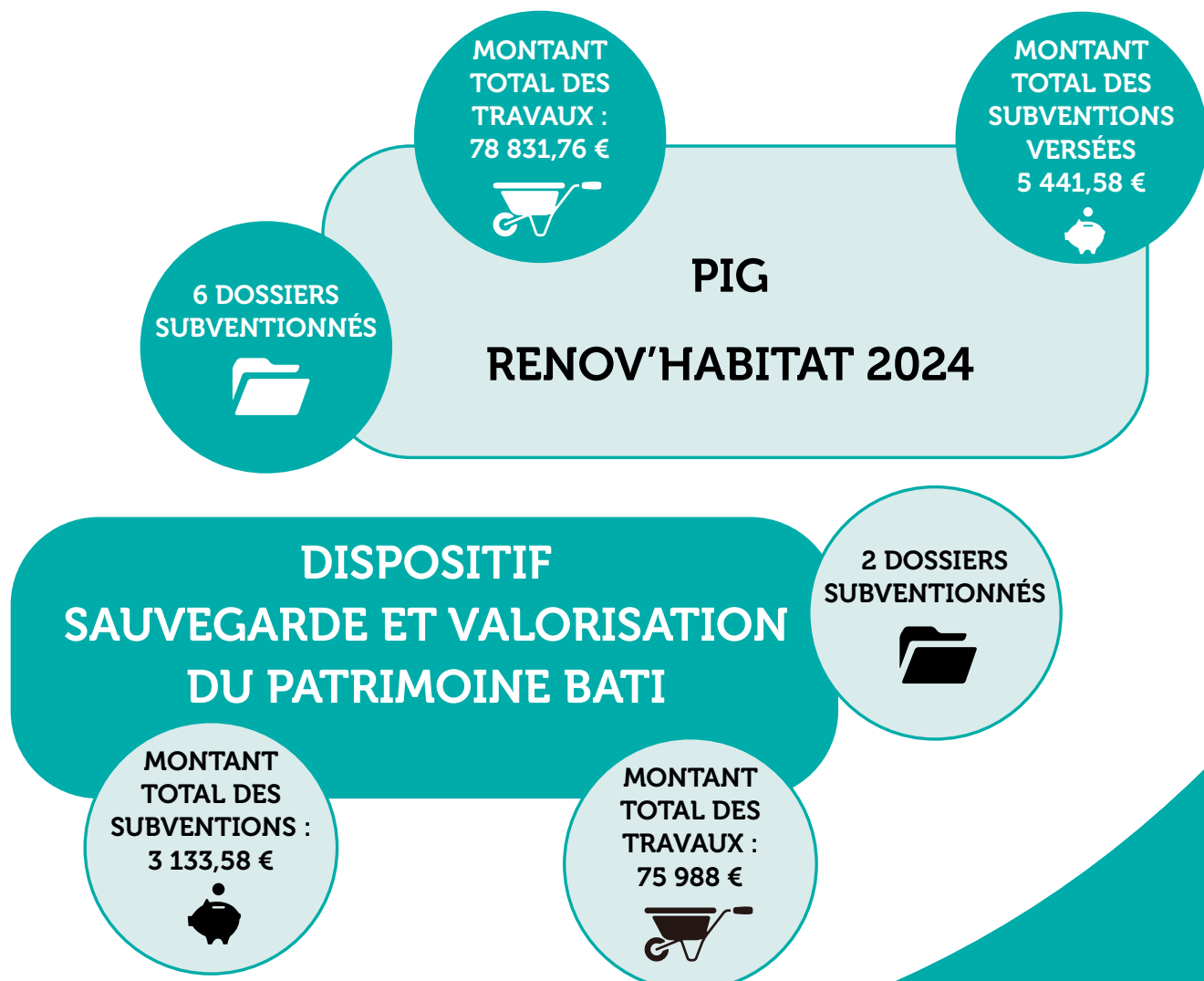
Lancé en 2024, le projet de centrale photovoltaïque a pris un virage décisif en 2025, grâce aux travaux réalisés durant le deuxième semestre de cette année. Cette première tranche de travaux sera achevée en décembre 2025 et mise en service, selon le calendrier prévisionnel, en janvier 2026.

Installée au cœur de la Zone d'Activité Économique Est, la centrale est dotée de trois tables de panneaux solaires au sol, auxquelles s'ajouteront trois nouvelles tables en 2026 pour finaliser la seconde tranche.



À terme, cette installation permettra de produire une électricité locale et renouvelable pour couvrir une partie des besoins des périscolaires du territoire, de la piscine des 7 Fontaines à Drachenbronn et des bureaux de la CCPW. Une avancée concrète vers un territoire plus autonome et plus durable !

BILAN 2025 SUBVENTIONS PARTICULIERS



PARCOURS DU HOCHWALD



Le Chemin du Hochwald est désormais ouvert au public !

Cette nouvelle promenade forestière, située entre le Chemin des Cimes et le Porche de la Chapelle à Climbach, offre une découverte sécurisée des vestiges militaires, des bornes historiques menant au col du Stiefelsberg, ainsi que de la richesse et des particularités de la biodiversité locale.

Conçu en collaboration avec les cabinets EMCH ET BERGER et ERANTHIS, l'itinéraire est partiellement accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une portion adaptée de 800 mètres reliant le Chemin des Cimes au fossé antichar, désormais franchi par une passerelle entièrement neuve.

En partenariat avec le Club Vosgien, le parcours a été intégré au GR 532, dont le tracé a été modifié pour emprunter la nouvelle passerelle sécurisant le passage du fossé antichar.



Ce projet bénéficie d'un financement européen FEDER, dans le cadre du plan paysage du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, ainsi que d'une subvention de la CeA au titre de l'AMI Tourisme.

Chiffres clés

Longueur totale de l'itinéraire : 2,8 km

Portion aménagée aux personnes à mobilité réduites : 800 m

Longueur de la passerelle : 15 m

Montant total des dépenses : 415 000 euros HT

Subvention FEDER : 245 000 euros

Subvention CeA : 67 000 euros



SERVICE VÉLO EN GARE FLUO

Les vélos Fluo sont désormais disponibles en gare de Wissembourg !

Bonne nouvelle pour les voyageurs : une station de vélos Fluo a été inaugurée le 12 novembre devant la gare de Wissembourg. Porté par la Région Grand Est et présenté en présence des élus et des équipes techniques, ce nouveau service facilite les déplacements du quotidien.

Dès la descente du train, il est désormais possible de louer un vélo électrique en libre-service pour une durée allant jusqu'à 14 heures. Une solution idéale pour se déplacer librement toute la journée, avant de restituer le vélo à la gare au moment du retour.

Finis les longues correspondances à pied, l'attente des transports en commun ou les trajets en taxi !



Pratiques, accessibles et respectueux de l'environnement, les vélos Fluo offrent une alternative de mobilité simple et efficace, directement à la sortie du train.

Pour plus d'informations sur les modalités d'utilisation, les usagers sont invités à consulter la page dédiée aux vélos Fluo sur le site de Fluo Grand Est : www.fluo.grandest.fr/velo-fluo/

CITY STADE OBERHOFFEN



Réouverture du city stade d'Oberhoffen

Installé en 2014 à Oberhoffen-lès-Wissembourg, le city stade avait rapidement dû être fermé en raison de déformations du sol, consécutives aux travaux de plateforme réalisés la même année. Depuis 2016, un litige est en cours entre la Communauté de Communes, les entreprises concernées et le maître d'œuvre.

Afin de permettre la remise en service de l'équipement, deux nouveaux marchés ont été conclus en 2025 avec l'appui de l'UGAP. Le premier concerne la réalisation d'une dalle en béton drainant, pour un montant de 59 718 € HT. Le second porte sur la fourniture et l'installation d'un city stade tout métal de 29 x 12 mètres, rue des Vignes, pour un montant de 69 168 € HT.

L'équipement a été ouvert au public le 2 décembre 2025.

INAUGURATION DES LIAISONS CYCLABLES AXES A ET B



En juin puis en juillet 2025, les Communautés de communes du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt ont franchi une nouvelle étape dans le développement de la mobilité douce en inaugurant deux itinéraires cyclables d'envergure. Ces ouvertures marquent un tournant majeur, témoignant d'une volonté locale forte de promouvoir des déplacements durables, sécurisés et parfaitement connectés au reste du territoire.

Deux inaugurations marquantes

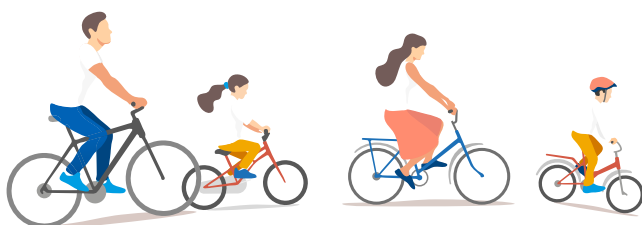
Axe B : Hatten → Wissembourg

Inauguré le **15 juin 2025** à Seebach, avec des animations et un temps officiel à 11h00.

Axe A : Betschdorf → Wissembourg

Inauguré le **12 juillet 2025** à Soultz-sous-Foêts, avec un moment officiel à 17h00.

Chaque événement a été rythmé par des animations, un discours inaugural et un moment convivial réunissant élus, habitants et usagers du vélo.



Un projet structurant pour le territoire

La mise en œuvre d'un **schéma cyclable commun** entre les deux communautés de communes a permis la création de :

- **23 km pour l'axe A,**
 - **14 km pour l'axe B,**
- soit **37 km de liaisons cyclables nouvelles.**

L'investissement total de **5 millions d'euros** a été financé :

- à **30 % par l'État,**
- à **50 % par la Collectivité européenne d'Alsace.**

Des aménagements pensés pour le confort et la sécurité

Les nouveaux itinéraires offrent des équipements complémentaires :

- 8 panneaux touristiques,
- 31 arceaux à vélos,
- 2 tables de pique-nique,
- 1 station de réparation.



Ces installations répondent à plusieurs objectifs :

- ✓ améliorer la sécurité des cyclistes et piétons,
- ✓ encourager les déplacements domicile-travail,
- ✓ proposer une alternative concrète à la voiture,
- ✓ relier lieux de vie, de travail, de loisirs, et itinéraires déjà existants.

Une dynamique appelée à se poursuivre

L'engagement en faveur de la mobilité durable se prolonge avec l'étude des **futurs axes C et D** :

Axe C : Wissembourg → Drachenbronn,

Axe D : Hatten → Lembach.

À l'horizon **2028**, ces projets devraient porter à **90 km** le réseau cyclable structurant reliant trois communautés de communes : Pays de Wissembourg, Outre-Forêt et Sauer Pechelbronn.



Aménagement du territoire

Être bien conseillé pour mieux rénover : FRANCE RENOV' EN ALSACE DU NORD



Les travaux d'amélioration de l'habitat ont des bénéfices considérables : baisse de la facture d'énergie, amélioration du confort d'hiver et d'été, maintien à domicile malgré une perte d'autonomie, augmentation de la valeur immobilière et contribution à la transition écologique.

En Alsace du Nord, la porte d'entrée pour toutes vos questions est :

jerenove.alsacedunord.fr

C'est quoi ?

Un service public neutre et gratuit de conseils à la rénovation des logements, porté par les intercommunalités d'Alsace du Nord*.

• Pour quoi ?

- Vous aider à définir ou optimiser votre projet
- Répondre à vos questions techniques (isolation, matériaux, chauffage, qualité de l'air, ...) et financières (budget, aides)
- Vous orienter vers des conseillers spécialisés (adaptation, patrimoine, juridique)

• Renseignez-vous au plus tôt !

Le plus en amont possible de votre projet et avant signature des devis.

Pour joindre nos conseillers :

- Par mail jerenove@alsacedunord.fr
- Par téléphone au 03 88 06 59 53
- En entretien personnalisé près de chez vous (prise de rendez-vous en ligne sur jerenove.alsacedunord.fr)



Exemple de conseil :

Vous venez d'acheter une maison à rénover. Le conseiller France Rénov' abordera avec vous :

- Le potentiel de travaux de rénovation, les solutions techniques envisageables et les plus adaptées au bâti,
- Le budget à prévoir et les subventions possibles pour réaliser un projet performant avec des coûts réduits,
- Les démarches à entreprendre et les points à respecter pour faire aboutir les demandes de subventions.

* Les 6 intercommunalités d'Alsace du Nord sont la Communauté d'agglomération de Haguenau et les Communautés de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, du Pays de Wissembourg, Sauer Pechelbronn, de l'Outre-forêt et de la Basse-Zorn.

Aménagement du territoire

Des travaux de rénovation en perspective ? Consultez nos architectes pour un conseil gratuit !



Niedersoultzbach



Volmunster



Weinbourg



Drachenbronn-Birlenbach

Le patrimoine bâti contribue au prestige et à l'attractivité de nos territoires. Lors des travaux de rénovation, cet héritage pose de nombreux défis techniques et financiers. Dans le même temps, il est un atout et une chance pour réussir notre transition vers un habitat qualitatif, respectueux de notre environnement.

Vous souhaitez restaurer une maison traditionnelle ? Savoir quels sont les matériaux et les techniques compatibles avec les supports existants, quels sont les financements possibles ? Les architectes-conseil du Parc vous répondent pour les constructions antérieures à 1948*.

Les conseils architecturaux sont gratuits et portent sur les différentes étapes suivantes :

- État des lieux
- Travaux de réhabilitation
- Aménagement des combles et des granges
- Amélioration thermique
- Aides financières
- Et toute question qui concerne votre projet

En complément de ces conseils : retrouvez l'ensemble de informations nécessaires à la rénovation du bâti ancien sur le site « éco-rénover dans les Vosges du nord » : <https://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>

Et, à partir de mars 2026, sur le site mutualisé avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges : « éco-rénover dans le massif des Vosges ».

Pour trouver l'ensemble des aides financières de l'Etat liées aux travaux d'économie d'énergie sur le site : <https://france-renov.gouv.fr/>

Pour trouver les aides financières de la Collectivité européenne d'Alsace destinées aux bâtiments construits avant 1948 :

<https://www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/patrimoine/>

Les conseils architecturaux sont gratuits et portent sur toutes les étapes de votre projet : de l'état des lieux, au chantier.

Pour assurer cette mission, le parc naturel régional des Vosges du Nord et les communautés de communes, mutualisent deux architectes conseils de l'équipe du parc :

• Secteur Ouest du Parc (Alsace Bossue, Hanau-La Petite-Pierre, et communes associées ou classées parc du Pays de Bitche)

contact : Aurélie WISSER :

a.wisser@parc-vosges-nord.fr

• Secteur Est du Parc (Pays de Niederbronn-les-Bains, Sauer-Pechelbronn, Pays de Wissembourg, Pays de Saverne, et commune classées parc de l'Outre Forêt)

contact : Anne RIWER : a.riwer@parc-vosges-nord.fr

**** Pour les bâtiments construits après 1948, contactez le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de votre département :**

CAUE 67 à Strasbourg : e-mail : caue@caue67.com / Tél : 03 88 15 02 30

CAUE 57 à Metz : e-mail : contact@caue57.com / Tél : 03 87 74 46 06

LABEL COMMERÇANTS D'ALSACE 2025



Depuis plus de dix ans, la Communauté de communes de Wissembourg s'engage aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Métropole pour contribuer à l'amélioration de la qualité d'accueil et de services chez nos commerçants.

La marque Commerçants d'Alsace, c'est un concentré de valeurs fortes :

- Un accueil irréprochable et des services au top
- Un véritable outil de management et de progression
- Un regard neutre et objectif sur chaque établissement
- Une visibilité locale, dans la presse de proximité comme sur le web
- Fédérer les commerces d'un même bassin de vie
- L'art du « Savoir-Recevoir » alsacien avec une identité forte

En 2025, 14 commerces du Pays de Wissembourg ont été distingués par la CCI Alsace Eurométropole pour leur sens de l'accueil, leur professionnalisme et leur énergie.

Nos commerces sont au cœur de l'attractivité du territoire : ils donnent vie à nos rues, créent du lien et enchantent le quotidien des habitants comme des visiteurs.

La Communauté de communes soutient pleinement cette dynamique aux côtés de la CCI, en assurant la promotion du dispositif et en contribuant financièrement via un forfait dédié aux points de vente.

Pour l'édition 2025, la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg a participé à hauteur 2.086 euros pour l'inscription des commerçants à cette démarche.

La cérémonie de remise des trophées a eu lieu à la salle de fêtes de Seebach le 12 novembre dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

Félicitations à tous les lauréats 2025 !

LABEL DIAMANT 10 LAURÉATS

À Seebach
Carrefour Contact
Coeur Gourmand

À Schleithal
Boucherie Sigrist

À Wissembourg
Alain Afflelou
Centrakor
Dietplus
Europe Plus Medical
Karbone
Optique Quinou
Schneider Opticiens

LABEL OR 4 LAURÉATS

À Hunspach
CJL Fermetures

À Seebach
Pneus et services
Osterstock
Coiffure Cléo

À Wissembourg
Pâtisserie Rebert

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service gratuit et de proximité, un lieu de ressources, d'information, de rencontres et d'échanges à destination des familles, des assistants maternels et des gardes à domicile.

Isabelle LERCH, est la nouvelle animatrice responsable du relais depuis août 2025 : Elle est éducatrice de jeunes enfants et dispose d'une grande expérience en matière d'animation et de gestion d'un RPE.

Outre l'information juridique et les renseignements sur les différents modes d'accueil, le RPE propose des ateliers d'éveil (lundi, mardi et mercredi matin) à Wissembourg ainsi que dans 3 communes du territoire. Ce sont des moments ludiques et conviviaux qui permettent l'éveil et la socialisation des jeunes enfants, d'expérimenter leurs compétences. Les intervenants sont nombreux : baby-gym, éveil corporel, musico-danse, médiation animale, sophrologie, bébés-lecteurs (avec le partenariat de la médiathèque). Le RPE a participé à l'organisation d'une soirée consacrée à la prévention des accidents domestiques en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile et 3 autres RPE du secteur.

Ce moment a permis de sensibiliser les parents et assistants maternels sur les dangers potentiels dans une maison. Cette année, 12 assistantes maternelles du territoire ont pu bénéficier d'une ou deux formations qui ont permis d'acquérir des compétences afin de valoriser leur profession. Quelques projets sont en réflexion, notamment un partenariat avec la ludothèque et avec d'autres intervenants pour les ateliers ou soirées.

N'hésitez pas à contacter Isabelle pour plus d'informations ou pour prendre rdv :

Tél. direct :

03 88 05 35 64

Portable :

07 56 37 58 87

Mail : rpe@cc-pays-wissembourg.fr



Horaires et lieu des permanences :

Lundi, mardi et mercredi de 14h à 16h30

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30

Communauté de Communes
du Pays de Wissembourg
4 quai du 24 Novembre
67160 Wissembourg

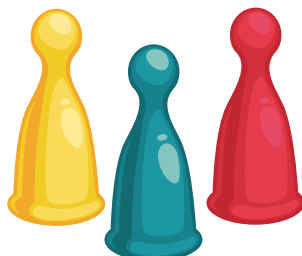
INSTALLATION DE LA LUDOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE DE WISSEMBOURG



Après plusieurs mois de réflexion et d'échanges entre les services la Communauté de Communes et ceux de la Ville de Wissembourg, une belle étape se concrétise : Ainsi, dès mars 2026, l'équipe de la ludothèque s'installera au sein de la médiathèque de Wissembourg !

Cette nouvelle implantation offrira aux usagers un lieu chaleureux, vivant et facilement accessible, en plein cœur de Wissembourg.

Cette collaboration permettra de toucher un public plus large, d'accroître la fréquentation du public et de renforcer le lien social entre les usagers.



PÉRISCOLAIRES

Depuis le mois d'avril 2025, Chloé Meresse accompagne les enfants et les équipes des structures périscolaires en tant que référente inclusion. Elle a répondu à quelques questions concernant son quotidien.

Pouvez-vous présenter votre parcours et ce qui vous a motivée à devenir éducatrice spécialisée ?

J'ai obtenu un bac ST2S, puis j'ai poursuivi avec un BTS Economie Social Familial. C'est lors d'un stage dans une Maison d'Enfants à Caractère Social pendant ce BTS que j'ai découvert le métier d'éducateur spécialisé. J'ai tout de suite accroché avec la dimension humaine du métier et la relation éducative, et cela m'a motivée à poursuivre des études d'éducatrice spécialisée. J'ai donc suivi la formation sur trois ans et j'ai obtenu mon diplôme.

Ce que j'apprécie particulièrement dans ce métier, c'est que les missions varient énormément selon les structures dans lesquelles on exerce. Nous enrichissons notre expérience professionnelle en apprenant constamment de nouvelles choses, que ce soit au contact des personnes accompagnées, des équipes ou des partenaires.

Quelles sont vos missions ? Racontez une journée type dans votre poste actuel.

En tant que référente inclusion, mes journées ne se ressemblent jamais réellement, car je m'adapte en permanence aux besoins des enfants et aux situations rencontrées par les équipes.

Mes missions s'articulent autour de plusieurs axes. Dans un premier temps, j'adapte l'accompagnement des enfants rencontrant des difficultés afin de favoriser leur inclusion et leur bien-être au sein des temps périscolaires. Cela peut passer par des observations, des propositions d'aménagements, ou la mise en place d'outils spécifiques. Ensuite, je soutiens les équipes d'animation en leur apportant des conseils, des outils et des ressources adaptées. Je suis là pour les aider à mieux comprendre certaines situations et à ajuster leurs pratiques. Enfin, j'assure la liaison entre les familles, les structures périscolaires et les établissements scolaires afin de garantir une continuité dans l'accompagnement de chaque enfant.

Il n'existe donc pas de "journée type", car chaque enfant, chaque équipe et chaque situation demandent une attention particulière. Cette diversité rend mon poste riche et stimulant au quotidien.

Dans quelle mesure vos interventions sont-elles bénéfiques pour les enfants et les animateurs ?

Mes interventions sont bénéfiques pour les enfants car elles favorisent leur bien-être et leur inclusion : en adaptant l'accompagnement et en assurant un lien régulier avec les familles et l'école, je garantis une continuité éducative qui sécurise l'enfant et l'aide à mieux s'épanouir en périscolaire.

Pour les animateurs, mon rôle apporte un soutien concret : je leur fournis des conseils, des outils et des clés de compréhension qui facilitent leur quotidien et améliorent la qualité des interactions avec les enfants et avec les familles. Cela permet d'instaurer un cadre plus serein et cohérent pour tous.

SÉJOUR SÉNIORS EN VACANCES 2025



Du 19 au 26 mai, les seniors de notre territoire ont pu se laisser séduire par la beauté de la Normandie. Les participants ont découvert la côte normande à travers différentes visites : Dives-sur-Mer, les plages du Débarquement, Cabourg, Houlgate ou encore l'impressionnante falaise des Vaches Noires.

Ce séjour, très apprécié, a permis à chacun de partager des moments agréables, conviviaux et riches en découvertes.



C'est dans cette dynamique que se prépare le prochain voyage des seniors, dont la destination sera le Cantal. Ce séjour en Haute Auvergne, prévu du 27 juin au 4 juillet 2026, conduira les participants entre montagnes et plaines dans de nombreux lieux comme Aurillac, Saint-Flour, au viaduc de Garabit ou encore au cœur du Parc Régional des Volcans d'Auvergne. Ils auront également l'occasion de découvrir Conques, dans l'Aveyron, ainsi que Rocamadour, dans le Lot.

**Pour plus d'infos,
veuillez contacter Mme Carine Fritz**
03.88.05.35.56
c.fritz@cc-pays-wissembourg.fr

Rappel : ce séjour s'adresse aux personnes à partir de 60 ans : retraités ou sans activité professionnelle résidant sur notre territoire.

ORDURES MÉNAGÈRES : FAIRE ÉVOLUER LA REDEVANCE POUR PLUS D'ÉQUITÉ ET DE SOLIDARITÉ

Depuis 2018, la redevance incitative mise en place sur notre territoire repose sur un principe simple : une part fixe en lien avec la composition de chaque foyer et une part variable basée sur le poids collecté. Cette démarche a accompagné une profonde mutation de nos habitudes et, grâce à l'engagement de la grande majorité des habitants, les résultats sont là.

Tri plus rigoureux, nouvelles filières de recyclage en déchetteries, collecte séparée des biodéchets... Les gestes du quotidien ont changé, et notre territoire peut être fier de ces efforts collectifs. Toutefois, ce succès met aujourd'hui en lumière une réalité : le système actuel de facturation atteint ses limites et ne permet plus d'assurer durablement le financement du service déchets. Pour les élus, un principe a guidé la réflexion : le service OM doit être financé par la redevance, sans peser sur le budget général, afin de préserver les autres politiques publiques locales.

À partir de 2026, la redevance reposera sur deux éléments :

- Un forfait annuel par type de foyer, compris entre 120 € et 140 € par habitant,
- Une part incitative conservée, sous forme de ristourne accordée l'année suivante aux foyers produisant moins de déchets que la moyenne du territoire.

Cette ristourne permettra de continuer à valoriser les bons gestes de tri et de réduction des déchets.

Une attention particulière portée aux situations de vie

Cette évolution répond aussi à une préoccupation forte, souvent exprimée par les habitants. Notre territoire vieillit, et certaines familles font face à des contraintes spécifiques : personnes souffrant d'incontinence, jeunes enfants utilisant des couches.

Jusqu'à présent, ces situations pouvaient entraîner des factures très élevées, avec des volumes de déchets dépassant parfois 400 kg par an, voire davantage. Grâce à ce nouveau système forfaitaire, les foyers concernés ne seront plus pénalisés et paieront uniquement le forfait correspondant à la composition familiale.

Une évolution nécessaire, dans un esprit de solidarité

En résumé, cette nouvelle tarification permet :

- un ajustement nécessaire mais mesuré pour les usagers,
- le maintien d'un levier incitatif pour encourager la réduction des déchets,
- une meilleure prise en compte des réalités de vie de nombreux foyers,
- un équilibre du budget déchets, sans impact sur le budget général de la collectivité

FORFAIT		RISTOURNE POSSIBLE
Foyer de 1 personne	140,00 € (1x140)	10
Foyer de 2 personnes	270,00 € (2x135)	12
Foyer de 3 personnes	390,00 € (3x130)	20
Foyer de 4 personnes	500,00 € (4x125)	30
Foyer de 5 personnes	600,00 € (5x120)	30

Pour les professionnels et les administrations, les modalités de facturation demeurent inchangées.